



## SERVICE DE L'AIR

### Énoncé de mission

Le Service de l'air fournit un service aérien sécuritaire, efficace et rentable à la GRC pour l'aider à maintenir la paix et la sécurité du pays, notamment en :

- observant de rigoureux principes de sécurité aérienne;
- affectant une équipe de pilotes et de techniciens compétents et professionnels;
- utilisant les ressources disponibles efficacement.

### Aperçu

Le Service de l'air a pour mandat premier de fournir un soutien aérien au personnel opérationnel, notamment pour patrouiller dans diverses régions et dans le Nord, transporter du personnel, des prisonniers et des fournitures, et effectuer des recherches.

C'est un officier affecté à la Direction générale, à Ottawa, qui dirige l'ensemble des opérations du Service. Celui-ci compte une équipe de pilotes en chefs pour les aéronefs à voilure fixe et ceux à voilure tournante, un agent de formation, un agent de sécurité et un mécanicien en chef d'aéronefs.

Afin d'assurer le maintien d'une flotte d'aéronefs sécuritaire, efficace et économique pour soutenir les opérations policières, le Service de l'air a adopté un plan de modernisation de sa flotte. Les coûts, les circonstances, le dossier de service, l'âge et les mises à niveau technologiques en sont des facteurs clés. Habituellement, les aéronefs sont remplacés après sept ans d'utilisation ou environ 7000 heures de vol.

### Historique

Le Service de l'air de la GRC a débuté en avril 1937 avec quatre biplans bimoteur et huit pilotes membres réguliers. Les avions, des Dragonflies de Havilland au fuselage bleu et aux ailes jaunes, étaient équipés de radios bidirectionnelles et

avaient une distance franchissable maximale de plus de 950 kilomètres.

Après avoir été installée temporairement à Downsview (Ontario), la Section de l'aviation a déménagé à Moncton (N.-B.) en juillet 1937. En 1939, les Dragonflies et leurs pilotes ont été affectés à l'ARC durant la Deuxième Guerre mondiale, laissant la GRC avec un seul aéronef, un Norseman. En 1946, la GRC a fait l'acquisition d'autres aéronefs, dont un Grumman Goose qui avait appartenu à l'ARC. Le premier hélicoptère, un Bell 212, est venu élargir la flotte en 1971.

Aujourd'hui, le Service de l'air compte plus de 30 aéronefs opérationnels et emploie des pilotes, des mécaniciens d'entretien d'aéronefs, des coordonnateurs de vol, des acheteurs, ainsi que du personnel de soutien et d'assurance de la qualité.

### Possibilités de carrière

La souplesse découlant de l'utilisation d'une équipe de pilotes et de mécaniciens professionnels et bien formés permet de réduire l'incidence des postes vacants et produit un soutien opérationnel aérien économique. Les pilotes d'aéronefs à voilure fixe doivent détenir une licence de pilote professionnel, être qualifié pour le vol aux instruments et compter un minimum de 3000 heures de vol notamment sur des avions à turbine et à pression compensée.

Les pilotes d'aéronefs à voilure tournante doivent détenir une licence de pilote professionnel, compter au moins 3000 heures de vol, comprenant de préférence le pilotage d'un hélicoptère à turbine tel que le AS 350B3.

Les mécaniciens d'entretien d'aéronefs et les techniciens en avionique doivent satisfaire aux exigences techniques du poste visé.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site de la GRC à : [www.rcmp-grc.ca](http://www.rcmp-grc.ca)

### Quelques chiffres

La GRC exploite l'une des plus importantes flottes au pays.

La GRC possède 19 sections de l'air qui emploient 150 personnes au pays, dont 78 pilotes et 49 mécaniciens d'entretien d'aéronefs et techniciens en avionique.

La flotte du Service inclut des aéronefs à voilure fixe et des aéronefs à voilure tournante, sélectionnés pour répondre aux besoins de la GRC :

- 3 Cessna Caravan
- 2 De Havilland Twin Otter
- 2 Eurocopter EC 120B
- 8 Eurocopter AS 350B3
- 15 Pilatus PC-12
- 1 Piaggio Avanti P180
- 10 Cessna